BXL

good move
MOBILITÉ · MOBILITEIT

Le 16 août 2022, le nouveau schéma de circulation du Pentagone prendra effet. Grâce à de nombreuses mesures, comme la modification de sens de circulation, l'organisation de petites zones piétonnes ou encore la création de zones à accès limité ou de bandes de bus, le trafic de transit sera réduit dans les quartiers résidentiels. Tous les résidents, visiteurs, clients, commerçants et écoliers bénéficieront ainsi de quartiers plus agréables et accessibles, avec un air pur et des rues sûres.

Utilisez la carte interactive sur
www.bruxelles.be/goodmove
pour découvrir ce qui change pour vous.

1 Place de l'Yser
Tourne à droite obligatoire venant du Quai du Commerce vers le tunnel et venant du Boulevard de Dixmude. Quai de Willebroeck accessible via la Petite Ceinture.

2 Porte du Rivage
Continuité piétonne entre le square Marguerite Duras et Porte du Rivage.

3 Rue du Marché aux Porcs
Mise en sens unique à partir de Rue Locquenghien vers la Rue Léon Lepage. Sortie de la Ville via Dansaert et la Petite Ceinture.

4 Rues de Flandre, d'Ophem et de la Clé
Zone d'accès limité avec borne rectractable Rue de Flandre à hauteur de la Rue Léon Lepage. Riverains, commerçants, livreurs, personnes avec garage et service d'urgences gardent accès.

5 Rue du Rempart des Moines
Piétonnisation partielle prévue après réaménagement dans le cadre du Contrat École.

6 Rue de la Senne
La berme centrale s'élargit et devient une nouvelle place. L'accès aux garages et pour les services de secours est maintenu.

7 Rue des Foulons
La rue est mise en sens unique opposé à la hauteur de la Rue du Vautour, diminuant les excès de vitesse.

8 Rue des Six jetons
Accès limité à la Place Fontainas aux services de secours et bus au moyen d'un site propre bus.

9 Rue des Riches-Claires
Rue scolaire entre Saint-Christophe et Van Artevelde.

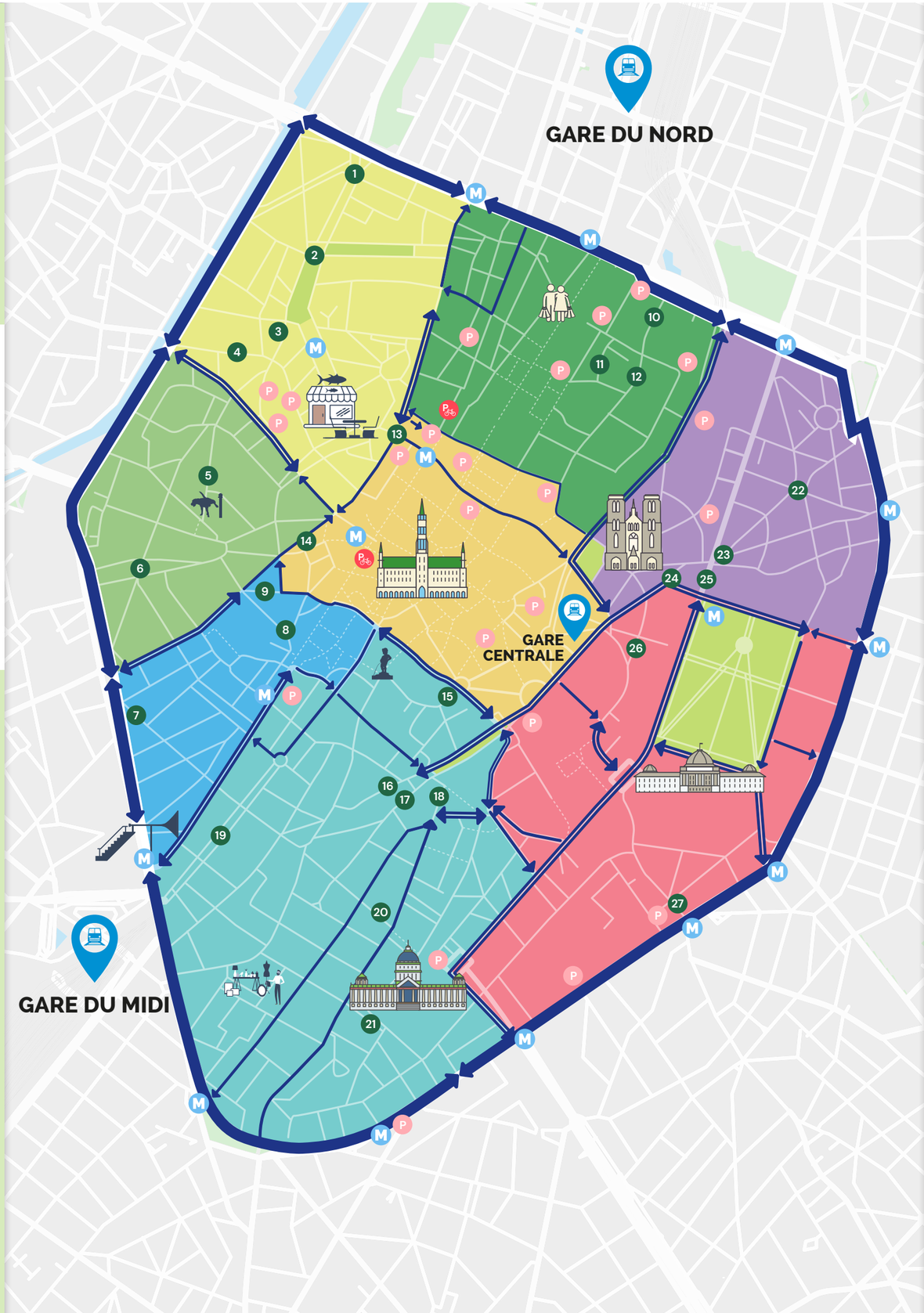

Axe principal à sens unique
Axe principal à double sens
Zone piétonne
Parking vélo
Parking public
Gare
Métro

10 Rue du Marais
Zone d'accès limité avec borne retractable côté de la Petite Ceinture. Accès maintenus aux urgences de l'hôpital tant pour les ambulances, taxis et pour les patients.

11 Rue du Canon | 12 Rue du Marais
Un filtre de circulation pour sécuriser les abords d'école. Accès maintenus pour les piétons, cyclistes, usagers de garage et services de secours.

13 Place Sainte-Catherine
Mise en sens unique. Les automobilistes venant des quais sont obligés de tourner à gauche sur Rue de Laeken.

14 Rues Van Artevelde et Dansaert
Van Artevelde entre Dansaert et Six Jetons : inversion sens unique et contresens bus/vélo/taxis. Dansaert : mise en sens unique de Van Artevelde jusqu'au Vieux Marché aux Grains avec contresens bus/vélo/taxis.

15 Place de la Vieille Halle aux Blés, rues du Chêne, Etuve et de Villers
Piétonnisation de la place et des rues attenantes. Connexion au centre historique.

16 Rue des Ursulines
Inversion du sens unique pour apaiser les rues des quartiers Stalingrad et Rouppe.

17 Rue de la Chapelle
Connexion de la Place de la Chapelle au Skate Park. Accès limité aux services de secours et bus en site propre.

18 Rue Haute
La Rue Haute entre J. Stevens et Empereur en zone piétonne avec un passage maintenu pour les bus et les services de secours.

19 Avenue de Stalingrad
Mise en sens uniques contrariés prévue dans le cadre du réaménagement, préalablement concerté avec le quartier.

20 Rue du Miroir | 21 Rue du Faucon
Piétonnisation/zone d'accès limité prévue après le réaménagement dans le cadre du Contrat de Quartier durable Les Marolles.

22 Place de la Liberté
Elargissement de la place avec un passage limité aux services de secours.

23 Rue de l'Enseignement
Elargissement de la Place de Louvain créant une boucle de la Rue de l'Enseignement vers la Rue Croix de Fer.

24 Rue du Gentilhomme
Zone d'accès limité aux cyclistes, bus, taxis, garage et services de secours.

25 Rue Royale
Filtre de circulation avec passage limité aux bus, trams, cyclistes et services de secours.

26 Rues Ravenstein, des Douze Apôtres et Montagne du Parc
Piétonnisation prévue après le réaménagement du Marché au Bois.

27 Rue de Namur
Projet à développer en concertation avec les habitants et commerçants en vue d'apaiser la rue.

VILLE DE BRUXELLES
STAD BRUSSEL
CITY OF BRUSSELS

#BXLOVE